

Ensemble, refusons le vote du CPG...

Le 4 juin 2015, se tiendra sur le site de Nantes, le Conseil de la CPAM44. Lors de cette réunion, les Conseillers devront se prononcer sur le Contrat Pluriannuel de Gestion 2014/2017, négocié entre la CNAMTS et la CPAM44 et déterminant les engagements de la Caisse sur les orientations stratégiques locales.

A la lecture de la note de présentation du CPG présentée lors du CE du 28 mai 2015, faire plus avec moins de personnel et à un moindre coût, voilà encore une fois ce qui attend le personnel de la CPAM44 et les assurés sociaux.

En effet, concernant les effectifs, le CPG prévoit un taux de remplacement des départs en retraite de 55% (pour la période 2015-2017, compte tenu de l'absence de CPG en 2014) tandis que le taux de turnover est de 100% (départs "naturels" : démission, mutation, décès, invalidité, ...).

Certes, ce taux est supérieur à celui du dernier CPG 2010-2103 (51,5%), mais représente une perte sèche de 84 ETP sur la période 2014-2017.

Pour autant, pas d'inquiétude, la CNAMTS a déjà prévu, depuis son siège Parisien, de pallier à cette perte d'effectifs par les moyens suivants :

- Progression substantielle de l'usage des téléservices et de la dématérialisation sur l'ensemble des processus de travail,
- Développement de nouveaux outils et amélioration des outils existants,
- Simplifications réglementaires sur la gestion des indemnités journalières,
- Simplifications dans les relations avec les partenaires,
- ...

Selon les estimations calculées au niveau national, l'ensemble de ces mesures permettra de dégager des gains au moins équivalents à ...84 ETP (simple coïncidence?).

Dans le même temps, le CPG entérinerait une baisse significative des budgets de personnel (-2%) et de fonctionnement (-4%) en 2015 par rapport à 2014.

Pour rappel, le gel de la valeur du point est acté pour la cinquième année consécutive (depuis mai 2010) et la lettre de cadrage salarial de la Ministre Marisol Touraine préconise la même sanction jusqu'en 2017...



De plus, la prime d'intéressement est en baisse (-114 euros) malgré des résultats de la CPAM44 (16^e au rang national) en nette progression!!!!

Travailler plus pour gagner moins, est-ce la finalité attendue?

En cette année de célébration des 70 ans de la création de la Sécurité sociale, seule la mobilisation unie et déterminée de tous permettra de stopper la casse de la SECU et de nos emplois...

Il n'est pas trop tard!!!!

En effet, le Conseil, composé de 23 membres (8 représentants des employeurs, 8 des assurés sociaux, 2 de la mutualité et 5 de la société civile) peut encore dégager une majorité contre le CPG. Si l'ensemble des représentants des assurés et 5 des 15 membres restants s'unissent pour rejeter le CPG, notre directeur devra alors revoir sérieusement sa copie (pour rappel : en 2010, si les représentants CFDT ne s'étaient pas abstenus, le CPG n'aurait pas été validé).

Le syndicat CGT appelle l'ensemble des salarié(e)s à faire grève* le jeudi 4 JUIN 2015 et à se rassembler devant le site de NANTES à 10h

*59mn, 1/2 journée, journée

